



COMMUNE DE COURCHAVON

INFORMATIONS

www.courchavon-mormont.ch

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

Cette année, l'assemblée communale se tiendra au mois d'août.
Vous recevrez des informations ultérieurement.



FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL

Le secrétariat communal sera fermé du **12 juillet au 16 août 2021**. Il rouvrira le mardi 17 août 2021 à 10h00.
Rappel des heures d'ouverture : mardi 10h00-12h00 & jeudi 16h30 à 18h30

CIRCULATION ROUTIERE

Deux panneaux réglant le sens de la priorité ont été posés vers le pont de la rivière à Courchavon.

Bien qu'il soit évident que les conducteurs aient toujours circulé sans cette nouvelle règle à cet endroit, nous demandons, à présent, à chacun de respecter la priorité telle qu'indiquée par ces panneaux.

Nous avons reçu beaucoup de réclamations sur le comportement de certains conducteurs.



DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE - JURAC

Dès le 1^{er} juillet 2021, tous les dossiers de demande de permis de construire (petits et grands) sur le territoire communal doivent être déposés et traités avec l'application JURAC. Celle-ci est à disposition sous la rubrique « Environnement / Constructions » du guichet virtuel de l'Etat sous <https://guichet.jura.ch>.

Toutes les informations nécessaires sont disponibles sous <https://jura.ch/jurac>.

Les dossiers déposés jusqu'au 30 juin 2021 ou en cours continuent d'être traités en dehors de Jurac.

ASSURANCE CHOMAGE – CHANGEMENT IMPORTANT DES LE 1^{ER} JUILLET 2021

Suite à la révision de la législation fédérale sur l'assurance-chômage, les citoyens jurassiens devront s'inscrire au chômage non plus dans les communes, mais directement auprès des ORP (Offices régionaux de placements).

Ils pourront s'inscrire soit en se présentant au guichet de l'ORP compétent soit, prioritairement, via la plateforme d'accès aux services en ligne (www.jura.ch/Inscription auprès d'un ORP). Il est vraisemblable que pour s'annoncer à l'ORP, une attestation de domicile devra être présentée.

Informations sur le site www.jura.ch dès le 1^{er} juillet 2021.

DECHETS VERTS – PLACE DE DEPOT

Nous rappelons que peuvent être déposés à cet endroit le gazon et les branchages **uniquement**. Ces dernières semaines nous avons trouvé trop de déchets qui n'y ont pas leur place (copeaux de bois, paille, etc.)

SUBSIDE CAISSE MALADIE DES ENFANTS

Le subside communal sera versé par le secrétariat communal dès le mois **d'octobre**. Nous vous prions d'apporter, déposer ou envoyer le-s certificat-s d'assurance **2021**.

Nous vous rappelons que ce subside est octroyé pour tous les enfants de la commune (de la naissance à la fin de la scolarité obligatoire) sans distinction des revenus parentaux.

Le subside sera versé directement sur le compte bancaire ou postal des parents. Merci de noter votre no IBAN sur la copie du certificat d'assurance.

DISTRIBUTION DE SACS TAXES GRATUITS

Nous rappelons aux parents d'enfants en bas âge que la commune distribue 30 sacs taxés de 35 litres par année et ce jusqu'à l'âge de 3 ans révolus.

Il en est de même pour les personnes souffrant d'incontinence et/ou énurésie, dans ce cas, sur présentation d'un certificat médical.

SORTIE DES AINE-E-S 2021

Le Conseil communal attend le mois d'août et l'évolution de la pandémie Covid-19 avant d'organiser la sortie 2021. Les séniors de la commune seront informés en temps voulu.

INFORMATIONS DIVERSES

Croix-Rouge suisse – Canton du Jura

Prestation de garde d'enfants à domicile pour les parents devant se rendre à leur lieu de travail et se retrouvant dans la situation où les options de garde pour leur enfant tombé subitement malade sont devenues inopérantes. Ce service s'adresse également aux mères et aux pères ayant des ennuis de santé ou traversant une période difficile.

Renseignements au 032 465 84.08 au www.croix-rouge-jura.ch

Pour organisation de garde, permanence au 032 465 84 09 (lundi au jeudi 7h-8h & 18h30-19h30, vendredi 7h-8h).

En vous remerciant d'avance de prendre note de ce qui précède et en vous souhaitant à toutes et tous de belles vacances tout en veillant à votre santé, nous vous présentons nos meilleures salutations.

Courchavon, le 24 juin 2021

Le Conseil communal

